

DECISION N°2024-003
portant délégation de signature de Madame Silvia HUIX Y SENSE en qualité d'adjointe à la directrice de la communication

Le Directeur de l'Institut national d'études démographiques,

Vu le décret n°86-382 du 12 mars 1986 modifié portant organisation et fonctionnement de l'Institut national d'études démographiques, notamment son article 9 ;

Vu le décret du 18 décembre 2023 portant nomination de Monsieur François CLANCHÉ en qualité de directeur de l'Institut national d'études démographiques ;

Vu le contrat d'engagement à durée indéterminée de Madame Silvia HUIX Y SENSE qui a pris effet le 1er avril 2014 et son avenant n°1 pour changement de fonction à effet du 1er avril 2022 ;

DECIDE

Article 1er : En sa qualité d'adjointe au directeur de la communication, délégation de signature est donnée à Madame Silvia HUIX Y SENSE en cas d'absence ou d'empêchement de la directrice de la communication, à l'effet de signer au nom du Directeur de l'Ined, tous actes ou documents nécessaires au fonctionnement de la Direction de la communication, à l'exception :

- des actes de recrutement et de rémunération de personnel ;
- des actes engageant des dépenses d'un montant supérieur à 19 999 € HT à la date de signature de l'acte.

Article 2 : La présente décision prend effet au 2 janvier 2024. Elle sera notifiée à l'intéressée et publiée sur le site institutionnel de l'Ined.